

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 1<sup>er</sup> février 2016  
FDS N° : RI-019  
Version : 003

---

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

---

Ce produit est un instrument d'écriture reconnu comme un article.

### 1.1 Classification de la substance ou du mélange

Nom du produit : V BALL 05  
V BALL 07  
V BALL 10  
Code du produit : BL-VB5-B/R/L/G/P/LB/V  
BL-VB7-B/R/L/G  
BL-VB10-B/R/L/G  
Nom du mélange : CX-B/R/L/G/P/LB/V  
CX7-B

### 1.2 Utilisation du mélange Encre pour instrument d'écriture

### 1.3 Identification de l'entreprise - adresse e-mail

Nom du producteur / fournisseur : PILOT CORPORATION OF EUROPE  
Adresse : PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE (France)  
Numéro de téléphone : +33 (0)4 50 08 33 00  
Heures de travail (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 : 16h00 le vendredi-heures françaises)  
Numéro de fax : +33 (0)4 50 46 43 59  
E-mail : pilotfrance@piloteurope.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Association /Organisation : ORFILA /INRS <http://www.centres-antipoison.net>

---

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

---

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Dangers-risques physiques/chimiques : Sans objet.

Dangers pour l'environnement : Sans objet.

Effet de l'exposition : Sans objet.

Symptôme de l'exposition :

Inhalation : L'exposition intentionnelle aux vapeurs d'encre peut engendrer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion : Peut causer des troubles digestifs.

Contact avec la peau : Le contact de l'encre avec la peau peut provoquer une irritation, un gonflement ou des rougeurs.

Contact avec les yeux : Le contact de l'encre avec les yeux peut être légèrement irritant.

### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Pour encre sauf indication contraire.

Composants	Numéro CAS	Numéro EINECS	% poids	Composant
Triéthanolamine	102-71-6	203-049-8	1,0-1,5	CX-B/R/L/G/V CX7-B

### 4 PREMIERS SOINS

Inhalation : Placer la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la partie touchée à l'eau tiède courante avec un savon doux.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer délicatement les yeux touchés avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Équipements de premiers soins : S'assurer de la disponibilité d'une douche oculaire et d'un service d'eau.

Soins médicaux

Contamination locale

: En cas de contamination oculaire ou cutanée, traiter comme indiqué dans la section « Premiers soins ».

Intoxication systémique

: Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction appropriés : Non classé comme inflammable.  
En cas d'incendie, utiliser eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone
- 5.2 Moyens d'extinction ne devant pas être utilisés pour des raisons de sécurité : Aucune
- 5.3 Dangers spécifiques résultant de l'exposition à la substance/au mélange en tant que tel, produits de : CO<sub>2</sub>, CO, NO<sub>x</sub> et SO<sub>x</sub> sont produits après combustion.
- 5.4 Équipements de protection particuliers des : Non requis.
- 5.5 Informations complémentaires : Aucune

---

## 6 . MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

- |     |   |  |
|-----|---|--|
| 6.1 | Précautions personnelles                          | : Utiliser une ventilation appropriée. Utiliser une protection pour les yeux et la peau.                                       |
| 6.2 | Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter la pénétration dans les égouts, les eaux de surface et souterraines et le sol, éventuel besoin d'avertir le voisinage |
| 6.3 | Méthodes de nettoyage                             | : Absorber la substance déversée avec une matière (tissu ou papier), puis placer dans des conteneurs pour déchets chimiques.   |
| 6.4 | Informations complémentaires                      | : Aucune   |

---

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

---

- |       |   |   |
|-------|---|---|
| 7.1   | Manipulation  | : Éviter les manipulations brusques ou les chutes.                      |
| 7.1.1 | Mesures de protection :                                   | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.              |
| 7.1.2 | Mesures prévenant la génération de poussière et aérosol : | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.              |
| 7.1.3 | Mesures de protection de l'environnement :                | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.              |
| 7.1.4 | Exigences spécifiques ou règles d'utilisation :           | : Aucune  |
| 7.1.5 | Précautions contre le feu et l'explosion :                | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.              |
| 7.2   | Stockage  | : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.                 |
| 7.3   | Utilisation(s) finale(s) particulière(s)                  | : Ne pas utiliser à l'exception de l'encre pour instruments d'écriture. |

---

## 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

- |       |  |                                      |
|-------|--|--------------------------------------|
| 8.1   | Valeurs limites d'exposition : Aucune donnée |                                      |
| 8.1.1 | Contrôles de l'exposition professionnelle :  | : Non disponible.                    |
| 8.1.2 | Valeurs limites biologiques :                | : Non disponible.                    |
| 8.1.3 | Valeur(s) DNEL et PNEC si applicable :       | : Aucune donnée                      |
| 8.2   | Contrôles de l'exposition                    |                                      |
| 8.2.1 | Contrôles de l'exposition professionnelle :  |                                      |
|       | a) Protection respiratoire                   | : Non requis.                        |
|       | b) Protection des mains                      | : Porter des gants adaptés.          |
|       | c) Protection des yeux                       | : Porter des lunettes de protection  |
|       | d) Protection de la peau                     | : Porter des vêtements de protection |
| 8.2.2 | Contrôles de l'exposition environnementale   |                                      |
|       | : ACGIH TLV-TWA                              | Triéthanolamine 5 mg/m <sup>3</sup>  |

---

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

Pour encre sauf indication contraire.

### 9.1 Informations générales

Apparence : Viscosité état liquide  
[Couleur] Noir, Rouge, Bleu, Vert, Rose, Bleu clair, Violet  
Odeur : Légère odeur caractéristique

### 9.2 Informations importantes en matière de santé, sécurité et environnement

pH : 8-10  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Environ 100 degrés Celsius  
Point d'éclair : Bout sans point d'éclair  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune  
Propriétés explosives : Aucune  
Propriétés oxydantes : Aucune  
Pression de vapeur : Aucune donnée  
Densité relative : 1,05-1,10 (à 20 degrés Celsius)  
Solubilité : Sans objet.  
Solubilité dans l'eau : Soluble  
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.  
Viscosité : 3-5 mPa·s (à 20 degrés Celsius)  
Densité vapeur : Aucune donnée  
Taux d'évaporation : Aucune donnée

9.3 Autres informations : Aucune

---

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

10.1 Conditions à éviter : Cette matière est stable.  
10.2 Matières à éviter : Cette matière est stable.  
10.3 Produits de décomposition dangereux: : Aucune donnée

---

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

Pour encre sauf indication contraire.

11.1 Toxicocinétique, métabolisme et distribution : : Aucune donnée  
11.2 Effets aigus (toxicité aigüe, irritation et corrosivité)  
: Toxicité aiguë Triéthanolamine DL<sub>50</sub> 4,92ml/kg (voir orale, rat)  
11.3 Sensibilisation : : Aucune donnée  
11.4 Toxicité - exposition répétée : : Aucune donnée  
11.5 CMR (cancérogénicité, mutagénicité, et toxicité pour la reproduction) : : Aucune donnée

---

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

12.1 Eco--toxicité : : Aucune donnée  
12.2 Mobilité : : Aucune donnée

12.3	Persistance et dégradabilité	: Aucune donnée
12.4	Potentiel de bioaccumulation	: Aucune donnée
12.5	Résultats des évaluations PBT	: Aucune donnée
12.6	Autres effets néfastes	: Aucune

---

### **13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

---

### **14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

14.1	Numéro ONU	: Sans objet.
14.2	Catégorie	: Sans objet.
14.3	Nom d'expédition officiel	: Sans objet.
14.4	Groupe d'emballage	: Sans objet.
14.5	Polluant marin	: Sans objet.
14.6	Autres informations applicables	: Aucune

---

### **15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

---

### **16 AUTRES INFORMATIONS**

---

Les informations contenues dans le présent document sont données de bonne foi ; aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée à cet égard.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Fin de la FDS